**Direction Générale
des Services
Secrétariat Général
aux Assemblées
et Coordination
Administrative**

Hors commission n° 3

Conseil Départemental
Réunion du 15 décembre 2025

Fonctionnement interne du Conseil Départemental
Gestion administrative et financière du mandat de l'Elu
Fonctionnement des Groupes d'Elus

Par délibération du 19 juillet 2021, l'Assemblée Départementale a acté la composition des Groupes d'Elus et s'est prononcée sur le mode de répartition des crédits affectés pour leur fonctionnement afin de couvrir les frais de documentation, de courrier, de télécommunications et de petit matériel de bureau, fournitures et consommables d'impression.

Ce crédit a été réparti en fonction du nombre de membres de chaque groupe suivant la règle de calcul suivante : 60 950 € / 46 = 1 325 € par élu.

Par courrier du 17 novembre 2025, M. Benoît BORDAT, Conseiller Départemental du canton de Dijon IV, siégeant au sein de l'Assemblée Départementale en tant que "non-inscrit" depuis la délibération de la Commission Permanente du Conseil Départemental du 15 février 2024, m'a informé qu'il avait décidé de rejoindre le Groupe d'Elus "Côte-d'Or terres d'avenir".

Par suite, et par courrier du 17 novembre 2025, le Groupe "Côte-d'Or terres d'avenir" a déposé une nouvelle liste de ses membres (annexée au présent rapport).

Au vu de cette information, je vous demande :

• de prendre acte de la composition du Groupe "Côte-d'Or terres d'avenir", dont les noms des 18 membres sont les suivants :

Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM, M. Benoît BORDAT, M. Patrick AUDARD, M. Christophe AVENA, Mme Caroline CARLIER, M. Billy CHRETIEN, Mme Isabelle COGNARD, M. Hamid EL HASSOUNI, Mme Catherine HERVIEU, Mme Nathalie KOENDERS, M. Christophe LUCAND, Mme Céline MAGLICA, M. Martial MATHIRON, M. Massar N'DIAYE, M. Pierre POILLOT, Mme Marie-Thérèse PUGLIESE, Mme Gaëlle THOMAS, Mme Céline TONOT.

• d'approuver le nouveau montant du crédit de fonctionnement affecté à ce Groupe à savoir 23 850 € (1 325 € x 18).

En conclusion et compte tenu des éléments qui vous ont été précisés dans le présent rapport, je vous serais obligé de bien vouloir :

• me donner acte de la composition du Groupe "Côte-d'Or terres d'avenir",
• vous prononcer sur le montant du crédit de fonctionnement affecté à ce Groupe qui sera prélevé sur le budget départemental au chapitre 6586, fonction 01, article 65862.

Je vous serais obligé de bien vouloir en délibérer.

Le Président

François SAUVADET
Ancien Ministre

Côte-d'Or terres d'avenir

DECLARATION DE GROUPE
décembre 2025

Nous soussigné.e.s, conseillères départementales et conseillers départementaux élu.e.s le 27 juin 2021, déclarons constituer au sein de l'Assemblée du Conseil départemental de la Côte-d'Or le groupe politique *Côte-d'Or terres d'avenir*.

Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	**Patrick AUDARD**	**Christophe AVENA**
Benoit BORDAT	**Caroline CARLIER**	**Billy CHRETIEN**
Isabelle COGNARD	**Hamid EL HASSOUNI**	**Catherine HERVIEU**
Nathalie KOENDERS	**Christophe LUCAND**	**Céline MAGLICA**
Martial MATHIRON	**Massar N'DIAYE**	**Pierre POILLOT**
Marie-Thérèse PUGLIESE	**Gaëlle THOMAS**	**Céline TONOT**